

ID: 073-200055499-20240305-DEL2024_042_1-DE

COMMUNE LA PLAGNE TARENTAISE – 73 – **budget annexe CINEMA**

CA 2023

Pièces annexes

- Délibération d'approbation du compte administratif N°2024-042

-	Délibérations durée des amortissements	p 2
-	Etat des biens	p 3
-	Délibération d'approbation du compte de Gestion	p 4
_	Etat II-1 et II-2 du compte de gestion	p 5
-	Délibération d'affectation des résultats	p 6
_	Arrêté et signatures	p 7



Recu en préfecture le 11/03/2024

Publié le

ID: 073-200055499-20240305-DEL2024_042_1-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

L'an deux mille vingt quatre

Le 05 mars 2024 à 19 h 00

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la

présidence de M. Jean-Luc BOCH, maire

DEPARTEMENT DE LA

Etaient présents :

SAVOIE

ASTIER Fabienne, ASTIER Robert, BELTRAMI Henri, BENOIT Nathalie, BERARD Patricia, BOCH Jean-Luc, BROCHE Richard, BUTHOD Maryse, BUTHOD-RUFFIER Odile, COURTOIS Michel, CRETIER Bertrand, DE MISCAULT Isabelle, FAGGIANELLI Evelyne, GENTIL Isabelle, GIROD GEDDA Isabelle, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, MICHÉ Xavier, OUGIER Pierre, PELLICIER Guy, SILVESTRE Jean-Louis,

TRESALLET Gilles, VENIAT Daniel Jean, VIBERT Christian, VILLIEN Michelle

Présents: 25 Votants: 27

Nombre de

conseillers: 29

En exercice: 29

Pour 22 5 Contre

/

DUSSUCHAL Marion (pouvoir à SILVESTRE Jean-Louis), MONTMAYEUR Myriam (pouvoir à ASTIER Fabienne), ROCHET Romain (pouvoir à TRESALLET Gilles)

Date de convocation: 28/02/2024

Abstention

VALENTIN Benoit

Date de publication :

12/03/2024

Formant la majorité des membres en exercice

M. BROCHE Richard est élu secrétaire de séance

Délibération n°2024-042

Objet : Approbation du compte administratif 2023 : Budget Annexe Cinémas

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2311-1 à L 2311-5, L 2312-1 à L 2312-4, L 2313-1 L 2321-1 à L 2321-4 à 2312-4, pour la partie législative, et R 2311-1 et D 2311-2 à D 2311-13, R 2312-1 à R 2312-2, R 2313-1 à R 2313-7 pour la partie réglementaire, relatifs à l'adoption et à l'exécution des budgets,

VU la loi n° 96-142 du 21 février 1996,

VU le décret n°2000-318 du 7 avril 2000,

VU l'Arrêté du 13 décembre 2023 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

VU la LOI de finances n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 pour 2024,

VU l'avis favorable de la commission des finances de La Plagne Tarentaise 24 janvier 2024,

VU l'approbation de la bonne tenue du DOB en date du 06 février 2024,

VU la délibération n° 2024- 034 du 05 mars 2024 approuvant le Compte de Gestion du Budget annexe Cinémas de La Plagne Tarentaise.

Monsieur le maire présente au conseil municipal le compte administratif 2023 du budget annexe Cinémas. Puis il quitte la séance pour laisser le conseil municipal statuer sur les documents qui retracent la gestion de l'exercice 2023 et qui s'établissent comme suit :

Reçu en préfecture le 11/03/2024

Publié le



ENATIONS SERVICE MARKETAL	TOTAL CREDITS 2023	CA 2023
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	158 300,00	133 805,47
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	158 300,00	150 529,21
RÉSULTAT FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	0,00	16 723,74
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	30 100,00	18 392,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	30 100,00	30 600,28
RÉSULTAT INVESTISSEMENT : EXCEDENT	0,00	12 208,28
TOTAL FONCTIONNEMENT + INVESTISS.	0,00	28 932,02

Après exposé et en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- APPROUVE le compte administratif 2023 du budget Cinémas.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

<u>Pour copie conforme :</u> Le secrétaire de séance Richard BROCHE <u>Pour copie conforme</u> : Le maire Jean-Luc BOCH





Reçu en préfecture le 11/03/2024

Publié le

ID: 073-200055499-20240305-DEL2024_042_1-DE

Envoyé en préfecture le 15/10/2018

2020 COMMUNE DE LA PLAGNE TARERTRIBETURE LE 15/10/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIPACES PROPRESS PROPRESSONS - DEL 2018 - 241-DE CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix huit

REPUBLIQUE

FRANCAISE

Le 8 octobre à 19h00

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la maine en séance publique sous la présidence de M. Jean-Luc BOCH, maire.

Etaient presents

DEPARTEMENT

DE LA SAVOIE

M. Jean-Luc BOCH, maire, MM. FAVRE Anthony, maire de la commune déléguée de Bellentre, GONTHIER Pierre, maire de la commune déléquée de Valezan

adjointe, M. MONTILLET Gérard, 9º adjoint, Mme BUTHOD Maryse, 10º adjointe Mmes ASTIER Fablenne, BERARD Patricla, BRUN Séverine, GIROD GEDDA Isabelle, EMPRIN Syvie, FAGGIANELLI Evelyne, FERRARI Valérie, MARCHAND MAILLET Patricla, MICHELAS M. MEREL Patrice, 1" adjoint, Mme GROETZINGER Marie-Suzanne, 2" adjointe, M. BUTHOD GARCON Freddy, 3" adjoint, Mme CHARRIERE Christiane, 6" adjointe, Mme HOEN Martine, 8" Corine, conseillères municipales

MM, ALLAMAND René, ANXIONNAZ Didier, BORNAND Jérémy, BOUZON Charles, BROCHE Richard, COLLOMB Pascal, LUISET René, OUGIER Piene, OUGIER-SIMONIN Joël, PELLICIER Guy, RICHERMOZ Roland, conseillers municipaux

Date de convocation:

Abstention

02/10/18 Date d'affichage : 15/10/18

용

절

En exercice: 52 conseillers; 52

Nombre de

Présents:30 Volants:40

M. RENAUD Daniel, maire de la commune déléguée de La Côte d'Aime (pouvoir à BOUZON Excusés

Charles) Mme GENSAC Véronique, 4º adjointe (pouvoir à GONTHIER Pierre), M. POUSSIN Roger, 5º adjoint (pouvolr à FERRARI Valéire) Mmes BERTRAND Chantal (pouvoir à PELLICIER Guy), LIZEROUX Marion (pouvoir à

MONTILLET Gérard), MONTMAYEUR Myriam (pouvoir à ASTIER Fabienne), conseillères

MM. DANCRE Francis (pouvoir à FAVRE Anthony), KOUMANOV Stefan (pouvoir à BERARD Patricia), SERVAJEAN Daniel (pouvoir à BUTHOD-GARCON Freddy), TRESALLET Anthony pouvolr à MARCHAND-MAILLET Patricla), conseillers municipaux

M. HANRARD Bernard, 7º adjoint

MM. ALLAIN Yann, ASTIER Laurent, BLANCHET Jean-Luc, CLEYRAT Christian, GIROND Emmanuel, MORIN Sébastien, OLLINET Alain, OUGIER Raphaël, SILVESTRE Marcel, TARDY Lionel, USANNAZ Bernard, conseillers municipaux Formant la majorité des membres en exercice

M. Freddy BUTHOD-GARCON est élu secrétaire de séance

Délibération n°2018-241

Objet: Budgets annexes CINEMAS, BIENS DU REVERS, REGIE DE TRANSPORT PUBLIC **Durées d'amortissement**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2321-2 27 et R2321-1,

Monsieur le maire rappelle la délibération n° 2017-183 du budget La Plagne Tarenfaise qui fixait le principe d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles par calégories et durées d'amortissement pour le budget principal et le budget annexe Parking.

Considérant qu'il y a lieu d'étendre ces principes d'amortissement à l'ensemble des budgets,

Monsieur Le Maire rappelle les durées suivantes afin de les appliquer pour les budgets annexes CINEMAS, BIENS DU REVERS & REGIE DE TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES

ID: 073-200055499-20181008-DEL2018_241-DE Reçu en préfecture le 15/10/2018

Envayè en préfecture le 15/10/2018

240	Durkon damontonont
מושומ	חמו בכס מ מנווחו נוססבווובנוו
Bien de faible valeur inférieure à 1,000 €	1 an
Logiciel	2 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel et outlllage	6 ans
Voiture	10 ans
Matériel de bureau électrique ou électronIque	10 ans
Matériel classique	10 ans
Autocars	15 ans
Camion et véhlcule Industriel	15 ans
Mobilier	15 ans
Equipement garages et ateliers	15 ans
Equipement des culsines	15 ans
Equipement sportif	15 ans
Installation et appareil de chauffage	20 ans
Plantation	20 ans
Agencement et aménagement de bâtiment, installation électrique et téléphonie	20 ans
Coffre-fort	30 ans
Appareil de levage, ascenseur	30 ans
Equipement de voirie	30 ans
Autre agencement et aménagement de terrain	30 ans
Immeuble de rapport	33 ans
Infrastructures lourdes (parkings)	50 ans

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

ADOPTE à l'unanimité les durées d'amortissement telles qu'elles sont indiquées dans le tableau cidessus pour l'ensemble des budgets de LA PLAGNE TARENTAISE et ses Budgets Annexes.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Jean-Luc BOCH

Pour copie conforme



Reçu en préfecture le 11/03/2024

Publié le

PLAG - COMMUNE LA PLAGNE TARENTAISE Etat des biens 2023

01/03/2024 15:56:42

CINEMA - CINEMA LA PLAGNE TARENTAISE

techniques
t outillage
et
matériel
installations,
- Autres
te: 2158
Somp

•							
		Ac	Acquisition		Amortissement		Valeur Nette Comptable au
N° inventaire	Désignation	Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	31/12/2023
2016CINEM00001	EQUIPEMENT POUR RECEPTION FILMS NUMERIQUES CINEBOX	05/02/2016	1 140,00 €	2	€ 00'0	1 140,00 €	900'0
2019004	DEFIBRILATEURS SALLES CINEMAS	01/01/2019	275,00 €	2	55,00€	220,00 €	55,00 €
2019004	DEFIBRILATEURS SALLES CINEMAS	01/01/2019	14,83 €	5	3,00€	12,00 €	2,83€
2019004	DEFIBRILATEURS SALLES CINEMAS	01/01/2019	2 065,00 €	2	413,00 €	1 652,00 €	413,00 €
Total du compte : 2158	2158		3 494,83 €		471,00€	3 024,00 €	470,83 €

Compte : 2183 - Matériel de hureau et matériel informatione

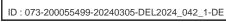
ACHAT CAISE ENREGISTREUSE Total fin Exercice en cours Total fin Exercice			Ac	Acquisition		Amortissement		Valeur Nette Comptable au	
CINEMAS ACHAT CAISSE ENREGISTREUSE 15/02/2018 15/02/2018 15/02/2018 15/02/2018 15/02/2018 15/02/2018 15/02/2018 15/02/2018 16.2.00	N° inventaire	Désignation	Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	31/12/2023	
state in nectoox starter s+ cinéma plagme 01/01/2019 811,006 5 162,006 648,006 HP PROBOOK 450+serveur+audio CINE 06/09/2023 18 392,006 10 0,006 0,000 € 0,000 € 342 273,006 € 10 1176,006 5 718,006 € 0,000 € <td>18001</td> <td>ACHAT CAISSE ENREGISTREUSE CINEMAS</td> <td>15/02/2018</td> <td>5 070,00 €</td> <td>Ŋ</td> <td>1 014,00 €</td> <td>5 070,00 €</td> <td>€ 00'0</td> <td></td>	18001	ACHAT CAISSE ENREGISTREUSE CINEMAS	15/02/2018	5 070,00 €	Ŋ	1 014,00 €	5 070,00 €	€ 00'0	
PPROBOOK 450+serveur+audio CINE MONTCHAVIN 06/09/2023 18 392,00 € 10 0,00 €	19003	payer neobox starter s+ cinéma plagne centre DV 3943	01/01/2019	811,00 €	ß	162,00 €	648,00 €	163,00 €	
Let : 2188 - Autres immobilisations corporelles Acquisition Amortissement Amortissement wentaire Designation Date Valeur origine Durée Exercice en cours Total fin Exercice Iu compte : 2188 \$100ALTIQUE CINEMA CENTRE 01/01/2019 2.238,00 € 10 \$224,00 € 896,00 €	23CINEM2183	HP PROBOOK 450+serveur+audio CINE MONTCHAVIN	06/09/2023	18 392,00 €	10	0,00€	9 00'0	18 392,00 €	
te: 2188 - Autres immobilisations corporelles Newtraire Acquisition Acquisition Amortissement Total fin Exercice Newtraire Date Valeur origine Durée Exercice en cours Total fin Exercice Iu compte : 2188 10 2238,00 € 896,00 € Etat des biens Etat des biens	otal du compte	: 2183		24 273,00 €		1 176,00 €	5 718,00 €	18 555,00 €	ID
Nentaire Désignation Acquisition Acquisition Acquisition Acquisition Acquisition Acquisition Amortissement Total fin Exercice IL compte : 2188 SIGNALITIQUE CINEMA CENTRE 01/01/2019 2 238,00 € 10 224,00 € 896,00 € IL compte : 2188 Etat des biens 2 238,00 € 3 224,00 € 896,00 €	ompte : 2188 -	Autres immobilisations corporelles							: 073-
Neentaire Designation Date Valeur origine Durée Exercice en cours Total fin Example Iu compte : 2188 \$IGNALITIQUE CINEMA CENTRE 01/01/2019 2 238,00 € 10 224,00 € 5			A	cquisition		Amortissement		Valeur Nette Comptable au	2000
SIGNALITIQUE CINEMA CENTRE 01/01/2019 2.238,00 € 10 224,00 € 10 224,00 € 10 224,00 € 224,	N ² inventaire	Désignation	Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	31/12/2023	05549
2 238,00 € 224,00 €	19001	SIGNALITIQUE CINEMA CENTRE	01/01/2019	2 238,00 €	10	224,00€	896,00 €	1 342,00 €	
Etat des biens	otal du compte	: 2188		2 238,00 €		224,00 €	896,00 €	1 342,00 €	0305-
	Etat des b	iens						Page 1 sur 2	DEL2024_042_1-DE

20 367,83 € 9 638,00 € 1871,00€ 30 005,83 € Total du budget : CINEMA - CINEMA LA PLAGNE TARENTAISE

Envoyé en préfecture le 11/03/2024

Reçu en préfecture le 11/03/2024

Publié le



Page 2 sur 2



ID: 073-200055499-20240305-DEL2024_042_1-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE **FRANCAISE**

L'an deux mille vingt quatre Le 05 mars 2024 à 19 h 00

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la

présidence de M. Jean-Luc BOCH, maire

DEPARTEMENT

DE LA SAVOIE

Etaient présents :

Nombre de conseillers: 29 En exercice: 29 ASTIER Fabienne, ASTIER Robert, BELTRAMI Henri, BENOIT Nathalie, BERARD Patricia, BOCH Jean-Luc, BROCHE Richard, BUTHOD Maryse, BUTHOD-RUFFIER Odile, COURTOIS Michel, CRETIER Bertrand, DE MISCAULT Isabelle, FAGGIANELLI Evelyne, GENTIL Isabelle, GIROD GEDDA Isabelle, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, MICHÉ Xavier, OUGIER Pierre, PELLICIER Guy, SILVESTRE Jean-Louis, TRESALLET Gilles, VENIAT Daniel Jean, VIBERT Christian, VILLIEN Michelle

Présents: 25 Votants: 28 Pour

Excusés:

28 Contre / Abstention

DUSSUCHAL Marion (pouvoir à SILVESTRE Jean-Louis), MONTMAYEUR Myriam (pouvoir à ASTIER Fabienne), ROCHET Romain (pouvoir à TRESALLET Gilles)

Date de convocation: 28/02/2024

Absent:

VALENTIN Benoit

Date de publication : 12/03/2024

Formant la majorité des membres en exercice

M. BROCHE Richard est élu secrétaire de séance

Délibération n°2024-034

Objet : Approbation du compte de gestion 2023 : Budget annexe Cinémas

VU la loi n° 98-546 du 2 juillet 1998 art. 109,

VU la loi n° 2000-1311 du 30 décembre 2000 art. 41, et 49 V,

VU Le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 1612-12, L 2121-31 pour la partie législative, et R 2221-98, R 2311-13, R 2321-1 et D 2343-2 à D 2343-5 pour la partie réglementaire, relatifs à l'arrêté des comptes de gestion des receveurs,

VU l'Arrêté du 13 décembre 2023 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif

VU la LOI de finances n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 pour 2024,

VU l'avis favorable de la commission des finances de La Plagne Tarentaise du 24 janvier 2024,

VU l'approbation de la bonne tenue du DOB en date du 06 février 2024,

Le conseil municipal,

Après s'être assuré que le service de gestion comptable de Moutiers a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes et mandats émis au cours de l'exercice et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer:

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Statuant sur les résultats au 31 décembre 2023,

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire de La Plagne Tarentaise dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble par voie postale (2 place de Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens : www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la publication du présent acte, ou de son affichage ou de la notification de la décision du Maire lorsqu'un recours gracieux a été préalablement déposé.

Reçu en préfecture le 11/03/2024

Publié le



ID: 073-200055499-20240305-DEL2024_042_1-DE

Après exposé et en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le service de gestion comptable de Moutiers, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- APPROUVE le compte de gestion 2023 du budget annexe des cinémas de la commune de La Plagne Tarentaise.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour copie conforme : Le secrétaire de séance Richard BROCHE Pour copie conforme : Le maire Jean-Luc BOCH





90500 - CINEMA MONTCHAVIN LA-PLAGNE-TA

l'exercice фe Résultats budgétaires

90500 - CINEMA MONTCHAVIN LA-PLAGNE-TA			Exercice 2023
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	30,001	158 300,00	188 400 00
Titres de recette émis (b)	18 423,00	166 783,10	185 206, 10
Réductions de titres (c)		16 552,00	16 552 00
Recettes nettes $(d = b - c)$	18 423,00	150 231,10	01.478.891
DEPENSES	The state of the s	The second secon	
Autorisations budgétaires totales (e)	30 100,00	158 300,00	188 400 00
Mandats émis (f)	18 392,00	133 805,47	74 791 971
Annulations de mandats (g)		•	
Depenses nettes $(h = f - g)$	18 392,00	133 805,47	152 197 47
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	31,00	16 425,63	16 456 63
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 11/03/2024

Reçu en préfecture le 11/03/2024

Publié le

ID: 073-200055499-20240305-DEL2024_042_1-DE



Reçu en préfecture le 11/03/2024

Publié le ID: 073-200055499-20240305-DEL2024_042_1-DE

services non Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des personnalisés

90500 - CINEMA MONTCHAVIN LA-PLAGNE-TA

90500 - CINEMA MONICHAVIN LA-FLAGNE-IA	- PLAGNE-TA				Exercice 2023
	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON RINGETATED	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I		The state of the s			
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
CINEMA MONTCHAVIN LA-					
PLAGNE-TA	.,				
Investissement	12 177,28		00 [%		4 4 3
Fonctionnement	11,862		16 405 63		12 208,28
Sous-Total	12 475,39		16 456.63		Lb 723,74
TOTAL II	12 475,39		16 456 63		28 932,02
III - Budgets des services					28 932,02
শ্ব					
caractère industriel					
et commercial					
TOTAL III					The state of the s
TOTAL I + II + III	12 475,39		16 456,63		00000
					70,256,02



ID: 073-200055499-20240305-DEL2024_042_1-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

L'an deux mille vingt quatre

Le 05 mars 2024 à 19 h 00

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la

présidence de M. Jean-Luc BOCH, maire

DEPARTEMENT

DE LA SAVOIE Etaient présents :

ASTIER Fabienne, ASTIER Robert, BELTRAMI Henri, BENOIT Nathalie, BERARD Patricia, BOCH Jean-Luc, BROCHE Richard, BUTHOD Maryse, BUTHOD-RUFFIER Odile, COURTOIS Michel, CRETIER Bertrand, DE MISCAULT Isabelle, FAGGIANELLI Evelyne, GENTIL Isabelle, GIROD GEDDA Isabelle, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, MICHÉ Xavier, OUGIER Pierre, PELLICIER Guy, SILVESTRE Jean-Louis,

TRESALLET Gilles, VENIAT Daniel Jean, VIBERT Christian, VILLIEN Michelle

Présents : 25 Votants : 28 Pour

Contre

Abstention

conseillers: 29

En exercice: 29

Nombre de

24 4 Excusés:

DUSSUCHAL Marion (pouvoir à SILVESTRE Jean-Louis), MONTMAYEUR Myriam (pouvoir à ASTIER Fabienne), ROCHET Romain (pouvoir à TRESALLET Gilles)

Date de

convocation: 28/02/2024

Absent:

VALENTIN Benoit

Date de publication :

12/03/2024

Formant la majorité des membres en exercice

M. BROCHE Richard est élu secrétaire de séance

Délibération n°2024-050

Objet : Affectation des résultats 2023 : Budget Annexe des Cinémas

VU la loi n° 96-142 du 21 février 1996,

VU le décret n°2000-318 du 7 avril 2000, et le décret n° 2001-184 du 23 février 2001 art. 2,

VU l'arrêté ministériel du 17 décembre 2007 modifiant l'instruction budgétaire et comptable M4, complété par la circulaire n°3 du 11 janvier 2008 portant application de cette réforme au 1^{er} janvier 2008,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2311-1 à L 2311-5, L 2312-1 à L 2312-4, L 2313-1 L 2321-1 à L 2321-4 à 2312-4, pour la partie législative, et R 2221-93, R 2311-1 et D 2311-2 à D 2311-13, R 2312-1 à R 2312-2, R 2313-1 à R 2313-7 pour la partie réglementaire, relatifs à l'adoption et à l'exécution des budgets,

VU l'Arrêté du 21 décembre 2023 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

VU la LOI de finances n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 pour 2024,

VU l'avis favorable de la commission des finances de La Plagne Tarentaise du 24 janvier 2024,

VU l'approbation de la bonne tenue du DOB en date du 06 février 2024,

VU la délibération n° 2024-042 du 05 mars 2024 approuvant le Compte Administratif du Budget annexe des Cinémas.

Monsieur le maire expose au conseil municipal que les résultats de clôture de l'exercice 2023 laissent apparaître les excédents suivants :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire de La Plagne Tarentaise dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble par voie postale (2 place de Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens : www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la publication du présent acte, ou de son affichage ou de la notification de la décision du Maire lorsqu'un recours gracieux a été préalablement déposé.

Reçu en préfecture le 11/03/2024

Publié le



Résultats de Fonctionnement	16 723,74 €
Résultats d'Investissement	12 208,28 €
Résultat de clôture : Investissement + Fonctionnement	28 932,02 €

Pour le budget annexe des Cinémas 2023 de La Plagne Tarentaise, il est proposé d'affecter les **28 932,02 euros** de résultat comme suit :

Résultats	Total
Résultats de Fonctionnement	16 723,74 €
Résultat reporté de fonctionnement (002)	16 723,74 €
Résultats d'Investissement	12 208,28 €
Résultat reporté d'Investissement (001)	12 208,28 €

Après exposé et en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

 APPROUVE l'affectation des résultats de clôture 2023 du budget annexe des Cinémas et DECIDE d'affecter les 28 932,02 euros de résultat comme suit :

Résultats	Total
Résultats de Fonctionnement	16 723,74 €
Résultat reporté de fonctionnement (002)	16 723,74 €
Résultats d'Investissement	12 208,28 €
Résultat reporté d'Investissement (001)	12 208,28 €

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

<u>Pour copie conforme :</u> Le secrétaire de séance Richard BROCHE

Pour copie conforme : Le maire Jean-Luc BOCH





Reçu en préfecture le 11/03/2024

Publié le



COMMUNE LA PLAGNE TARENTAISE - 73 - CINEMA LA PLAGNE TARENTAISE | 1D : 073-200055499-20240305-DEL2024_042_1-DE

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le MAIRE, A LA PLAGNE TARENTAISE, le 05/03/2024 Le MAIRE,

Nombre de membres présents : Nombre de suffrages exprimés : VOTES : Pour :

Nombre de membres en exercice :

Contre : Abstention : 25 27 22

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.

A LA PLAGNE TARENTAISE, le 05/03/2024

Date de convocation :

28/02/2024

Les membres du Conseil Municipal,

BOCH Jean-Luc, Maire de LA PLAGNE TARENTAISE	
VENIAT Daniel Jean, Maire délégué de Bellentre	
SILVESTRE Jean Louis, Maire délégué de La Côte d'Aime	The V
HANRARD Bernard, Maire Délégué de Valezan	Jahre .
FAGGIANELLI Evelyne, 1er maire-adjointe	Cogjaneli
MICHE Xavier, 2ème maire-adjoint	
GENTIL Isabelle, 3ème maire-adjointe	
BELTRAMI Henri, 4ème maire-adjoint	13e than
BERARD Patricia, 5ème maire-adjointe	130
TRESALLET Gilles, 6ème maire-adjoint	
ASTIER Fabienne, 7ème maire-adjointe	
ROCHET Romain, 8ème maire-adjoint	
ASTIER Robert	Bress
	0

Publié le



COMMUNE LA PLAGNE TARENTAISE - 73 - CINEMA LA PLAGNE TARENTAISE - 74 - 2023

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

BENOIT Nathalie	
BROCHE Richard	2500
BUTHOD Maryse	
BUTHOD-RUFFIER Odile	
COURTOIS Michel	RA
CRETIER Bertrand	
DE MISCAULT Isabelle	1 de Viceull
DUSSUCHAL Marion	The same
GIROD-GEDDA Isabelle	
GOSTOLI Michel	
MONTMAYEUR Myriam	
OUGIER Pierre	an
PELLICIER Guy	Selling
VALENTIN Benoit	
VIBERT Christian	
VILLIEN Michelle	Allen

Certifié exécutoire par le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/03/2024 et de la publication le 12/03/2024.